

COMITE CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Procès-verbal de la vingt-quatrième assemblée

Minutes of the twenty-fourth sitting

P R O J E T - P R O J E C T

Québec, le 17 juillet 1984

Quebec City, July 17, 1984

ENDROIT: Bureaux du SAGMAI
875, Grande Allée
Edifice H, 2^e étage
Québec, Québec

DATE: le 17 juillet 1984

ETAIENT PRESENTS: M. Michael Barrett, Président, Kativik
Mme Ginette Lachance, Vice-présidente, Canada
M. Jacques Giguère, Québec
M. Tommy Grey, Kativik
M. Robert Langlais, Québec
M. Camille Mageau, Canada

ETAIENT ABSENTS: M. Louis Cossette, Québec
M. Jean-Claude Dubé, Canada
Mme Lizzie Epoo-York, Kativik

INVITES: M. Marc Blais, chef du département de l'assistance
technique aux municipalités, Administration régio-
nale Kativik
M. Yves Dubuc, Ingénieur en environnement, Adminis-
tration régionale Kativik
M. Willie Makiuk, Gérant, Administration régionale
Kativik
M. Jean-Paul Noël, Directeur, direction régionale
du Nouveau-Québec
M. Jacques Simon, Direction générale de l'assainis-
sment des eaux, MENVIQ
M. André Thibeault, directeur des relations munici-
pales, Société québécoise d'assainissement des eaux

SECRETAIRE: Hervé Chatagnier

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la vingt-troisième
assemblée

Le procès-verbal est adopté sous réserve de la
condition suivante: corriger l'orthographe des
mots "Matimekosh" et "Kawawachikamach".

3. Dépôt de documents
- #24.3.1 Lettre de M. Paul F. Wilkinson au Président, du 8 juin 1984, concernant l'assemblée qui s'est tenue à Schefferville.
- #24.3.2 Lettre du Président au Chef Joseph Guanish, du 9 juillet 1984, concernant l'assemblée qui s'est tenue à Schefferville.
- #24.3.3 Lettre de Camille Mageau à M. Yves Leclerc, du 17 juin 1984, concernant l'assemblée du 17 juillet 1984.
- #24.3.4 Lettre du ministre Charles Caccia au Président, du 7 juin 1984, concernant l'aménagement d'une station CAPMON à Kuujjuaq.
- #24.4.1 Lettre de M. Camille Mageau à M. A. Cullen, ministre des Affaires indiennes et du Nord, du 12 juin 1984, concernant l'assemblée du 17 juillet 1984.
- #24.4.2 Lettre du Président à M. Ranjit Soniassy, ministre des Affaires indiennes et du Nord, du 26 juin 1984, concernant l'assemblée du 17 juillet 1984.
- #24.4.3 Lettre du Secrétaire à M. Michel Bordeleau, ministre de l'Environnement du Québec, du 20 juin 1984, concernant l'assemblée du 17 juillet 1984.
- #24.4.4 Lettre du Président à M. Jean-Yves Babin, Société québécoise d'assainissement des eaux, du 27 juin 1984, concernant l'assemblée du 17 juillet 1984.
- #24.4.5 Renseignements sur l'épuration des eaux usées dans les Territoires du Nord-Ouest, distribués à l'assemblée par M. Ranjit Soniassy.
- #24.4.6 Guidelines for Municipal Type Wastewater Discharges in the Northwest Territories; Commission de l'eau des Territoires du Nord-Ouest, 1981.
- #24.5.1 Note de service de M. Jacques Giguère aux membres du Comité consultatif de l'environnement Kativik, du 17 juillet 1984, concernant les activités des comités d'évaluation et d'examen au sud du 55^e parallèle (versions anglaise et française).

- #24.6.1 Note de service du Secrétaire aux membres du Comité consultatif de l'environnement Kativik, concernant les activités du Comité depuis le 5 juin 1984.
- #24.7.1 Lettre de M. Gérard Houle, ministre de l'Environnement du Québec, au Président, du 27 juin 1984, faisant parvenir copie du rapport d'échantillonnage de l'air ambiant à Baie Déception et Asbestos Hill avril 1984.
- #24.9.1 Lettre de M. Yves Dubuc, Administration régionale Kativik, au Secrétaire, du 21 juin 1984, concernant le Règlement sur l'eau potable.
- #24.11.1 Décret numéro 1456-84, du 20 juin 1984, concernant la nomination du Président et de certains membres du Comité consultatif de l'environnement Kativik.
- #24.11.2 Lettre de M. Benoît Taillon, Environnement Canada, à M. Pierre B. Meunier, sous-ministre, du 30 mai 1984, concernant la vice-présidence du CCEK.
- #24.11.3 Note de service du Secrétaire aux membres du CCEK, faisant parvenir la proposition budgétaire du Comité pour l'exercice 1985-1986.
- 4. Traitement et élimination des eaux usées au nord du 55^e parallèle
- 4.1 Aperçu des systèmes de traitement et d'élimination des eaux usées dans les Territoires du Nord-Ouest: présentation par le MAIN
- 4.1.1 Le Président présente M. Ranjit Soniassy, du Ministère des affaires indiennes et du Nord, Direction générale des ressources en eau, à Yellowknife.
- 4.1.2 M. Soniassy décrit les trois paramètres principaux qui sont pris en considération lors de l'aménagement des systèmes de traitement des eaux usées: 1) la population du village, 2) la nature du sol et 3) la température et le climat. Les quinze (15) lagunes actuelles constituent 71 % des systèmes de traitement dans les communautés des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.).

4.1.3

M. Soniassy décrit les aspects administratifs des systèmes de traitement des eaux usées dans les T.N.-O. L'Office de l'eau des Territoires du Nord-Ouest est l'organisme responsable de la délivrance (aux communautés) des licences d'exploitation de systèmes municipaux de traitement des eaux usées. A ce jour, quatorze (14) communautés en ont reçu une.

Il faut tenir compte de deux paramètres importants, lorsque les licences sont délivrées:

- 1) les concentrations maximales moyennes et
 - 2) les concentrations maximales des paramètres de l'effluent (DBO₅, coliformes, etc.).
- Chaque demande est étudiée en fonction de son emplacement géographique en raison de la grande variété des conditions environnementales des T.N.-O. Les mesures des concentrations maximales et des concentrations maximales moyennes sont déterminées selon les particularités de chaque site et reposent sur les règlements de l'Office de l'eau (voir document #24.4.6). Une communauté peut être poursuivie si, après avoir obtenu sa licence, elle ne satisfait pas aux exigences requises.

4.1.4

M. Soniassy énumère les caractéristiques des lagunes d'eaux d'égout des communautés de Yellowknife et d'Inuvik. Il présente des diagrammes et des diapositives de la lagune de Fiddler (à Yellowknife). Construit à l'été 1982, ce système d'étangs fonctionne par écoulement gravitaire, c'est-à-dire que les eaux usées sont filtrées à travers plusieurs petits étangs naturels peu profonds. Les résultats d'une étude pour analyser le rendement d'un tel système, entre février 1983 et mars 1984, se sont avérés excellents (nombre peu élevé de coliformes, DBO₅, etc.). M. Soniassy mentionne que les études physico-chimiques des étangs des T.N.-O. se poursuivront et que des études microbiologiques pourraient également être faites.

4.1.5

Pendant la période allouée aux questions, M. Soniassy explique que le système de traitement par unité de disques biologiques rotatifs, tel qu'utilisé dans le territoire Kativik, n'avait pas été choisi par les T.N.-O. principalement en raison de son coût élevé. Dans les T.N.-O., c'est le MAIN qui défraie les coûts de l'échantillonnage et de surveillance des systèmes de traitement municipaux.

Il est question de la qualité de l'eau potable. Dans les T.N.-O., elle est sous la juridiction du ministère de la Santé et Bien-être social. Les échantillons d'eau potable ne sont pas pris régulièrement.

4.2 **Planification des projets de traitement et d'élimination des eaux usées dans le Nord québécois: présentation par le MENVIQ**

4.2.1 Le Président présente M. Jacques Simon, représentant de la Direction générale de l'assainissement des eaux, qui assiste à l'assemblée en remplacement du directeur, M. Michel Bordeleau, qui n'a pu se présenter. Le Président fait l'historique des événements qui ont amené l'instauration de systèmes d'épuration des eaux dans les municipalités du Nouveau-Québec.

4.2.2 M. Simon résume le programme de traitement des eaux usées du ministère de l'environnement. MENVIQ fournit l'assistance technique administrative et financière aux municipalités qui veulent être munies d'un système de traitement d'eaux usées. Ce programme s'applique donc à toutes les municipalités qui composent le territoire Kativik. Le Secrétaire présente M. André Thibeault, Directeur des relations municipales de la SQAE.

4.2.3 **Assistance technique:** M. Simon résume les compétences techniques disponibles dans le cadre de ce programme (biologistes, etc.) afin d'assurer une qualité technique à tous les aspects du traitement des eaux usées, y compris la présente exploitation des systèmes. La DRNQ fournit également une assistance technique.

4.2.4 **Assistance administrative:** Le MENVIQ, en collaboration avec la SQAE, fournit une assistance administrative poussée à toutes les municipalités propriétaires de leur système. Dans la plupart des cas, la SQAE est l'organisme responsable de l'administration des projets et est spécialiste de tous les éléments intrinsèques à la construction, l'administration et le financement des projets.

4.2.5 **Assistance financière:** M. Simon explique que, normalement, le MENVIQ défraie 80 % à 90 % des coûts afférents à un système de traitement des eaux usées.

Dans le cas des municipalités situées sur le territoire Kativik, cependant, le MENVIQ défraie la totalité des coûts. Les contrats alloués en vertu du programme s'élèvent maintenant à plus de trois milliards de dollars. En général, il n'y a pas de limites imposées au financement. M. Thibeault mentionne que la SQAE peut financer les projets, les municipalités n'ayant ainsi plus à acheter des obligations. La SQAE peut obtenir des fonds au même taux que celui offert au gouvernement fédéral (2 % sous le prime rate).

4.2.6

Portée des projets des systèmes de traitement des eaux usées dans les municipalités situées sur le territoire Kativik: M. Simon mentionne qu'une assemblée a eu lieu dernièrement entre les représentants du MENVIQ et du MAM concernant le transfert des projets de traitement des eaux usées. Un projet de décision a été entériné par le Conseil du Trésor a été préparé dans le but d'inclure au programme de MENVIQ les projets prévus pour les municipalités du territoire Kativik. Un décret a également été préparé dans le but d'approuver les modifications à un contrat (financement de la totalité des projets au lieu des 80 % à 90 % prévus) liant MENVIQ à l'ARK pour la construction de systèmes de traitement des eaux usées dans huit municipalités. Par contre, le MAM sera responsable du financement des trois projets dont la construction est prévue pour cet été. Le ministère a retenu les services de la firme de consultants Dupont, Desmeules et associés pour faire des études préliminaires sur les systèmes de traitement des eaux usées des municipalités de Kuujjuaq et Kuujjuaraapik. M. Simon n'a pas d'objection à ce que les représentants de l'ARK étudient le projet de décret. Les représentants des deux organismes s'entendent pour se rencontrer avant le 14 août à cet effet.

4.2.7

D'après les modalités du projet de décret, la gérance des projets reste en suspens. Selon M. Simon, le MENVIQ recommanderait fortement que l'ARK ait recours à la SQAE comme source de financement et d'administration. Les représentants de l'Administration régionale Kativik décrivent les compétences de leurs propres employés pour les questions relatives à l'administration et au financement des projets.

M. Marc Blais signale qu'il prévoit que les questions relatives à l'administration et au financement des projets seront du ressort de l'ARK. Le représentant de la SQAE réfute cette allégation disant que ces deux domaines relèvent de son organisme. M. Jean-Paul Noël (DRNQ) suggère de reporter cette discussion au retour de la tournée des municipalités que les représentants du MENVIQ, de la SQAE et de l'ARK entreprendront le 22 août prochain. Le décret devrait alors être prêt à être signé.

4.2.8

On discute d'autres questions relatives au programme. M. Dubuc, responsable de la conception des projets, mentionne que plusieurs modifications seront apportées aux plans et devis déjà préparés. On discute de la formation d'opérateurs de système. Les représentants de la SQAE et du MENVIQ mentionnent que la Société serait responsable de la formation des opérateurs en collaboration avec le MENVIQ qui défrayerait les coûts afférents à la formation des opérateurs à Vaudreuil-Soulange. Le centre de formation du Lac Hélène pourrait également être utilisé. On discute de l'imputabilité des coûts afférents à l'entretien des systèmes. Cette composante du projet ne serait pas comprise dans le cadre du programme et pourrait bien être prévue dans les budgets que l'ARK négocie avec le MAM.

4.2.9

Les membres du Comité remercient les représentants des différents organismes de leur participation et se disent confiants que la réalisation de ce programme assurera une meilleure qualité de la vie dans les communautés du territoire Kativik.

5.

Rapport des activités des comités ayant compétence en environnement au sud du 55^e parallèle.

5.1

M. Jacques Giguère fait circuler le document #24.5.1 et résume les activités des comités d'évaluation et d'examen au sud du 55^e parallèle depuis la dernière assemblée du CCEK, les 4 et 5 juin 1984 à Schefferville. Il est question de la séance conjointe que les deux comités ont tenue pour réviser les annexes A et B. de la Loi sur la qualité de l'environnement.

6.

Rapport des activités des comités ayant compétence en environnement au nord du 55^e parallèle

6.1 Le Secrétaire fait circuler le document #24.6.1 et résume les activités de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik depuis les 4 et 5 juin derniers.

7. Discussion du rapport d'échantillonnage de l'air ambiant à Baie Déception et à Asbestos Hill

7.1 Les membres du Comité discutent du rapport d'échantillonnage de l'air ambiant à Baie Déception et à Asbestos Hill. Ce rapport décrit les résultats d'une étude sur la qualité de l'air ambiant de la région et a été préparé à la demande du Comité.

7.2 Le Comité est d'accord avec les recommandations qui émanent de ce rapport, surtout celle qui concerne l'éventuelle fermeture définitive de la mine. Si la mine devait fermer, le Comité est d'accord pour que le dossier soit transféré au Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED). Le Président écrira au Ministre pour l'informer que le Comité est satisfait du rapport et des recommandations et qu'il aimerait être avisé de tout fait nouveau. Le Secrétaire est chargé de transmettre les résultats de l'étude à la municipalité de Salluit.

8. Déversement d'hydrocarbures à Baie Déception: suivi

8.1 Les membres du Comité discutent du déversement d'hydrocarbures survenu à Baie Déception. Ils se demandent pourquoi les réservoirs d'hydrocarbures ne répondaient pas aux normes prescrites dans les lois et règlements en vigueur. Après en avoir discuté, les membres décident d'écrire à la D.R.N.Q. pour s'informer du pourquoi de la non-conformité aux lois (manque de digue, etc.) et pour recevoir une copie du rapport final sur le déversement.

9. Règlement sur l'eau potable: suivi

9.1 Les membres du Comité sont informés qu'une dérogation au Règlement sur l'eau potable a été obtenue pour les municipalités inuit. Cette dérogation prévoit que l'actuel système d'échantillonnage de l'eau dans les communauté inuit sera maintenu et que le ministère de l'Environnement continuera à défrayer les coûts du transport et d'analyse des échantillons d'eau. Cette dérogation prévoit également que la période de vingt minutes d'ébullition soit maintenue lorsque des Avis de bouillir seront émis.

10. Surveillance écologique du Complexe La Grande:
rapport d'une réunion entre le CCEBJ et M. Yves L.
Pagé (MENVIQ)
- 10.1 Le Président informe les membres du Comité d'une assemblée tenue entre le CCEBJ et M. Yves L. Pagé pour discuter de la situation éventuelle de la surveillance écologique du Complexe La Grande. Le ministère de l'Environnement n'aurait pas l'autorité d'exiger que l'Hydro-Québec poursuive ses travaux de surveillance au Complexe. Cependant, Hydro-Québec serait réceptive à une recommandation concernant la poursuite du programme de surveillance. Hydro-Québec présentera bientôt un rapport sur cette question et l'an prochain, la SEBJ devrait produire un rapport qui comprendrait, entre autres, des recommandations afférentes à une surveillance à long terme du Complexe La Grande.
- 10.2 Les membres du Comité sont d'accord avec le principe selon lequel la surveillance de la rivière Caniapiscau devrait se poursuivre. Ils s'entendent pour continuer le suivi du dossier pour émettre, en temps opportun, certaines recommandations afférentes à la surveillance de la rivière Caniapiscau.
11. Administration et régie interne
- 11.1 Présidence
- 11.1.1 On fait circuler le décret n° 1456-84 (#24.11.1) selon lequel MM. Robert Langlais et Louis Cossette sont nommés au Comité consultatif de l'environnement Kativik pour remplacer MM. Jean Piette et André Dicaire; M. Jacques Giguère est nommé Président pour l'exercice 1984-1985. Les membres souhaitent la bienvenue à M. Langlais et félicitent M. Giguère pour sa nomination.
- 11.2 Nomination de nouveaux membres
(voir #11.1.1)
- 11.3 Proposition budgétaire pour l'exercice 1985-1986
- 11.3.1 Les membres du Comité discutent de la proposition budgétaire pour l'exercice 1985-1986 (#24.11.3).

Ils proposent d'effectuer un seul changement et d'envoyer la résolution suivante aux ministères de l'Environnement du Québec et du Canada.

-----Resolution 84-1-----

ATTENDU QUE selon l'article 20 des règles de régie interne du comité consultatif de l'environnement Kativik, le Comité doit proposer ses demandes budgétaires annuelles avant le 1^{er} août de l'année précédente;

IL EST RESOLU UNANIMEMENT

que le Comité consultatif de l'environnement Kativik transmette les prévisions budgétaires ci-jointes aux ministres québécois et fédéral de l'environnement.

PROPOSE PAR : Jacques Giguère

SECONDE PAR : Ginette Lachance

ADOpte : à l'unanimité

12. Activités ultérieures du Comité

12.1 Le Président demande aux membres de penser à des suggestions pour les activités ultérieures du Comité. Il a été proposé et adopté qu'une assemblée se tienne à Kuujuaq du 10 décembre au 12 décembre 1984 afin de pouvoir assister au Colloque sur l'environnement Kativik.

13. Date et lieu de la prochaine assemblée

13.1 Il a été décidé que la prochaine assemblée se tiendrait à Radisson le 26 septembre 1984.

COMITE CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Procès-verbal de la vingt-quatrième assemblée

Minutes of the twenty-fourth sitting

P R O J E T - P R O J E C T

Québec, le 17 juillet 1984

Quebec City, July 17, 1984

PLACE: SAGMAI Offices
875 Grande Allée
Edifice H, 2nd floor
Quebec City, Quebec

DATE: July 7, 1984

PRESENT: Michael Barrett, Chairman, Kativik
Ginette Lachance, Vice-Chairman, Canada
Jacques Giguère, Québec
Tommy Grey, Kativik
Robert Langlais, Québec
Camille Mageau, Canada

ABSENT: Louis Cossette, Québec
Jean-Claude Dubé, Canada
Lizzie Epoo-York, Kativik

PARTICIPANTS: Mr. Marc Blais, Head, Municipal Assistance Technical
Dept., Kativik Regional Government
Mr. Yves Dubuc, Environmental Engineer, Kativik
Regional Government
Mr. Willie Makiuk, Manager, Kativik Regional Government
Mr. Jean-Paul Noël, Director, Direction régionale du
Nouveau-Québec
Mr. Jacques Simon, Direction générale de l'assainisse-
ment des eaux
Mr. André Thibeault, Directeur des relations municipa-
les, Société québécoise de l'assainissement des eaux

SECRETARY: Hervé Chatagnier

1. Approval of the agenda.

The agenda was approved without modifications.

2. Approval of the minutes of the 23rd sitting.

The minutes were approved subject to the correction of the spelling for the names "Matimekosh" and "Kawawachikamach".

3. Filing of documents
- #24.3.1 Letter from Mr. Paul Wilkinson to the Chairman dated June 8, 1984 and concerning the meeting in Schefferville.
- #24.3.2 Letter from the Chairman to Chief Joseph Guanish dated July 9, 1984 and concerning the meeting in Schefferville.
- #24.3.3 Letter from Camille Mageau to Yves Leclerc dated June 17, 1984 and concerning the meeting of July 17.
- #24.3.4 Letter from Mr. Charles Caccia, Minister, to the Chairman dated June 7, 1984 and concerning the establishment of a CAPMON station in Kuujjuaq.
- #24.4.1 Letter from Camille Mageau to Mr. A. Cullen, Dept. of Indian and Northern Affairs, dated June 12, 1984 and concerning the meeting of July 17, 1984.
- #24.4.2 Letter from the Chairman to Mr. Ranjit Soniassy, Dept. of Indian and Northern Affairs, dated June 26, 1984 and concerning the meeting of July 17.
- #24.4.3 Letter from the Secretary to Mr. Michel Bordeleau, MENVIQ, dated June 20, 1984 and concerning the meeting of July 17.
- #24.4.4 Letter from the Chairman to Mr. Jean-Yves Babin, Société québécoise d'assainissement des eaux, dated June 27, 1984 and concerning the meeting of July 17.
- #24.4.5 Information on wastewater disposal in the Northwest Territories. Distributed by Mr. Ranjit Soniassy at the meeting.
4. Wastewater treatment and disposal in Northern Quebec
- 4.1 Overview of wastewater treatment and disposal systems in the NWT: Presentation by DIAND.
- 4.1.1 The Chairman introduced Mr. Ranjit Soniassy of the Department of Indian and Northern Affairs, Water Resources branch in Yellowknife.
- 4.1.2 Mr. Soniassy described the three major parameters that are taken into account in the establishment of wastewater treatment systems in the Northwest Territories. These are, (1) the population of the community, (2) the type of terrain and (3) temperature and climate. At the present time fifteen (15) lagoons make up 71 % of the treatment facilities in the communities of the NWT.

4.1.3 Mr. Soniassy described the administrative aspects of wastewater treatment in the NWT. The NWT Water Board is the body in charge of issuing licences to the communities for municipal wastewater treatment systems. To date, fourteen (14) communities have licences. The two major parameters taken into consideration in issuing licences are (1) maximum average concentrations and (2) maximum concentrations of effluent parameters such as BOD, coliforms etc. However, each case is considered on a site-specific basis because the range of environmental conditions found throughout the NWT is so broad. Therefore maximum and maximum average concentration limits are determined according to the specifics of each site and are based on guidelines issued by the Water Board (see document #24.4.6). Once a community obtains a licence, failure to comply with its requirements can result in prosecution.

4.1.4 Mr. Soniassy described in detail the characteristics of sewage lagoons for the communities of Yellowknife and Inuvik. Slides and diagrams of Fiddler's Lagoon (Yellowknife) were shown. This lagoon system, built in the summer of 1982, operates mainly by gravity feed as wastewater filters through a number of small shallow natural ponds. Studies on the efficiency of the new lagoon, undertaken between February 1983 and March 1984, indicate an efficient treatment (low coliform counts, BOD etc.). Mr. Soniassy indicated that physico-chemical studies of lagoons in the NWT would continue and that microbiological studies were also planned.

4.1.5 A question and answer period followed. Mr. Soniassy explained that, contrary to what is planned for the Kativik region, no rotating biological disc systems were chosen as a treatment method, primarily because of the high costs involved. Sampling and monitoring of the existing systems are done by the DIAND at no cost to the municipalities. Questions were raised concerning potable water in the NWT. It appears that in the NWT, potable water quality falls under the jurisdiction of the Dept. of Health and Welfare. Potable water samples are not taken on a regular basis.

4.2 Planification of wastewater treatment and disposal systems in Northern Quebec.

4.2.1 The Chairman introduced Mr. Jacques Simon, a representative of the Direction générale de l'assainissement des eaux, in attendance on behalf of Mr. Michel Bordeleau, the Director, who was unable to attend. The Chairman described the background of event leading to the need for wastewater treatment in the municipalities of Northern Quebec.

- 4.2.2 Mr. Simon provided an overview of the wastewater treatment program sponsored by the MENVIQ. The program's three major components are technical, administrative and financial support for the establishment of wastewater treatment systems in all interested municipalities of Quebec. It therefore applies to the municipalities of the Kativik region.
- M. André Thibeault, directeur des relations municipales, SQAÉ, arrived and was introduced by the Secretary.
- 4.2.3 Technical support: Mr. Simon outlined the technical expertise available within this program (biologists, etc.) to assure the technical leadership for all aspects of wastewater treatment, including the actual operation of the systems. In addition to the expertise available within the Direction générale de l'assainissement des eaux, the DRNQ also ensures technical support.
- 4.2.4 Administrative support: Although each municipality is the owner of its system, the MENVIQ, in collaboration with the SQAÉ, can provide vast administrative support. The SQAÉ, in most cases, is responsible for the management of the projects and is specialized in all aspects of project construction, management and financing.
- 4.2.5 Financial support: Mr. Simon explained that, under normal circumstances, the MENVIQ finances 80 % - 90 % of the costs of a wastewater treatment system. However, in the case of the municipalities of the Kativik region, 100 % of the costs will be financed by the MENVIQ. To date the program has signed contracts totalling three billion dollars. Funds are generally unlimited. Mr. Thibeault explained that the financing of projects can be done by the SQAÉ, thereby eliminating the need for the municipalities to go to the bond markets. In this case, funds can be obtained by the SQAÉ at the same rate available to the Canadian Government (2 % under the prime rate).
- 4.2.6 Status of wastewater treatment projects for the municipalities of the Kativik region:
- Mr. Simon explained that a meeting was recently held between MENVIQ and MAM representatives concerning the transfer of the wastewater treatment projects. A.C.T. was then drafted which approves the inclusion of the projects of the municipalities of the Kativik region to the MENVIQ program.

Mr. Simon also explained that a decree was drafted to approve a modified contract (financing at 100 % instead of 80-90 %) between MENVIQ and the KRG for the construction of treatment projects in eight municipalities. The MAM would keep under its responsibility the three projects planned for this year. As for the municipalities of Kuujuaq and Kuujuarapik, MENVIQ has requested the consultants Dupont, Desmeules et Associés to undertake preliminary studies for wastewater treatment projects. Mr. Simon indicated that he had no objection to letting KRG review the draft of the decree. KRG and MENVIQ representatives agreed to meet before August 14 to do so.

4.2.7

It was explained that the draft of the decree left open the modalities concerning the management of the projects. Mr. Simon explained, however, that the MENVIQ would strongly recommend the use of the SQAE for both financing and management. Kativik Regional Government representatives described the expertise already available within the KRG for the management and financing of projects. Mr. Marc Blais indicated that he foresees that management and financing will be the responsibility of the KRG. This was disputed by the SQAE representative who indicated that this was the responsibility of the SQAE. Mr. Jean-Paul Noël (DRNQ) suggested that discussions on this aspect of the project be deferred until the tourney to the municipalities by MENVIQ, SQAE and KRG representatives planned for August 22. At this time the decree should be ready for signature.

4.2.8

Various other items related to the program were discussed. Mr. Dubuc indicated that, as the person in charge of the design of the projects, several modifications will be brought to the plans and specifications already prepared. The training of system operators was discussed. The SQAE and MENVIQ representatives indicated that the SQAE would form and train system operators with the collaboration of MENVIQ, who would finance the expenses of the trainees to attend courses in Vaudreuil-Soulange. Lac Hélène was also mentioned as a possible alternative location for training. The responsibility for the costs of maintenance of the systems was discussed. It appears that this component does not fall within the program and could possibly be foreseen in the budgets negotiated between the KRG and the MAM.

- 4.2.9 The Committee thanked the representatives from the various organizations present for their presence and participation and expressed their confidence that the successful implementation of the program would ensure a better quality of life in the municipalities of the Kativik region.
5. Report of activities of environmental committees for James Bay.
- 5.1 Jacques Giguère circulated document #24.5.1 and summarized the activities of the evaluating and review committees for James Bay since the last meeting held at Schefferville on June 4 and 5, 1984. The review of schedules A and B of the Environment Quality Act by both committees was briefly discussed.
6. Report of activities of environmental committees north of the 55th parallel.
- 6.1 The Secretary circulated document #24.6.1 and summarized the activities of the Kativik Environmental Quality Commission since June 4-5.
7. Review of the report on ambient air sampling in Asbestos Hill and Deception Bay.
- 7.1 The Committee discussed the report titled "Rapport d'échantillonnage de l'air ambiant à Baie Déception et Asbestos Hill". This report describes the results of a study on the ambient air quality of the region and was prepared following a request of the Committee.
- 7.2 The Committee stated its support for the recommendations described in the report. It particularly supports the recommendation that, in the event of a definite shutdown of the mine, the file would be transferred to the Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED). The Chairman was requested to write to the Minister to indicate the Committee's appreciation of the study and its recommendations and to request that he inform the Committee of any follow-up of the report. The Secretary was requested to inform the Community of Salluit of the results of the study.
8. Fuel spill in Deception Bay: follow-up

- 8.1 The Committee discussed the fuel spill in Deception Bay. It questioned why the installations of the fuel depot were apparently not up to the standards required by existing laws and regulations. After discussion, the Committee decided to write to the DRNQ to request an explanation as to why the fuel depot was not up to standard (no dykes etc.) and to request a copy of the final report on the spill.
9. Drinking water regulation: update
- 9.1 The Committee was informed of the dispensation to the new regulation on drinking water which applies to Northern Quebec. The dispensation allows the Inuit municipalities to maintain the system of water sampling already in effect, whereby the Ministère de l'Environnement pays for the transportation and analysis of the samples. The dispensation also requires that the twenty-minute period for boiling water be maintained when notices to boil are issued.
10. Ecological monitoring of the La Grande Complex: report on a meeting between the JBACE and Mr. Yves L. Pagé (MENVIQ).
- 10.1 The Chairman informed the committee of a meeting held between the JBEAC and Mr. Yves L. Pagé to discuss the future of the ecological monitoring of the La Grande Complex. It appears that the ministère de l'Environnement does not have the authority to require Hydro-Québec to continue the monitoring at the La Grande Complex. It appears, however, that Hydro-Québec would be receptive to a recommendation that monitoring continue. Hydro-Québec will file a report on this issue in the near future and the SEBJ should follow with a report next year that will include recommendations for the long-term monitoring of the La Grande Complex.
- 10.2 The Committee agreed to the principle that the monitoring of the Caniapiscou River should continue. It agreed to continue to follow up on the developments of the file in order to issue, at the appropriate time, certain recommendations relative to the monitoring of the Caniapiscou River.
11. Administration and internal management
- 11.1 Chairmanship

11.1.1 The Decree #1456-84 (#24.11.1) was circulated. It names Mr. Robert Langlais and Mr. Louis Cossette to the committee in replacement of Mr. Jean Piette and Mr. André Dicaire. It also appoints Mr. Jacques Giguère as Chairman for 1984-1985. The Committee welcomed Mr. Langlais and congratulated Mr. Giguère for his appointment as Chairman.

11.2 Appointment of new members

11.3 Budget proposition for 1985-1986

11.3.1 The Committee reviewed the draft of the budget proposition (#24.11.3) for 1985-1986. It proposed one modification and agreed to send the following resolution to the Ministers of MENVIQ and Environment Canada:

----- Resolution 84-1 -----

WHEREAS according to section 20 of its rules of internal management, the Kativik Environmental Advisory Committee submits its annual budget proposition before August 1 of the preceeding year.

IT IS HEREBY RESOLVED THAT THE KATIVIK ENVIRONMENTAL

Advisory Committee foward the attached budget proposal to the Ministers of the Ministère de l'Environnement du Québec and Environment Canada.

MOVED BY : Jacques Giguère
SECONDED BY : Ginette Lachance
ADOPTED : Unanimously

12. Eventual future activities

- 12.1 The Chairman requested that the members begin to prepare suggestions for eventual future activities of the Committee. It was proposed and agreed to hold a Committee meeting in Kuujjuaq on December 10-12 in order to attend the Kativik Environment Conference.

13. Date and place of the next sitting

- 13.1 It was agreed to hold the next sitting in Radisson on September 26, 1984